Arrondissement de SAVERNE COMMUNE DE OERMINGEN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 MARS 2025 à 20 H. 30

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2025

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2025 est adopté.

2. Adoption du compte administratif 2024 du budget annexe du lotissement

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2024 du budget annexe du lotissement pour un montant total en dépenses de 1.329,83 € en section de fonctionnement et de 39.661,85 € en section d'investissement, aucune recette n'ayant été enregistrée au cours de l'exercice.

3. Adoption du compte de gestion 2024 du lotissement arrêté par le Trésorier

Le compte de gestion 2024 du lotissement, arrêté par le Comptable, n'appelle aucune remarque, ni observation du conseil municipal.

4. Affectation des résultats du budget annexe 2024 du lotissement

Le conseil municipal décide de reporter l'excédent d'investissement de 291.244,01 € et le déficit de fonctionnement de 262.213,62 € sur l'exercice 2025.

5. Adoption du budget annexe 2025 du lotissement

La proposition de budget primitif de l'exercice 2025 est adoptée en équilibre par le conseil municipal à hauteur de 289.851,77 € en section d'exploitation et de 252.244,01 € en section d'investissement.

6. Subvention exceptionnelle de l'Etat

Le conseil municipal prend acte de l'octroi d'une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 50.000,- €, justifiée par des circonstances anormales et des difficultés particulières, et s'engage à prendre des mesures correctives pour rééquilibrer la situation financière de la commune.

7. Retrait de la délibération du 11 février 2025 portant exonération de taxe foncière

Sur demande des services de la préfecture, dans le cadre du contrôle de légalité, le conseil municipal retire sa délibération du 10 décembre 2024 accordant un dégrèvement de la taxe foncière au propriétaire de l'ancien lycée professionnel.

8. Modalités de refacturation de la quote-part d'un mandatement d'office

Le conseil municipal décide de solliciter une consultation juridique suite au recours gracieux sollicité par les services de la préfecture dans le cadre de leur contrôle de légalité et de confier la défense de ses intérêts au cabinet d'avocats LEONEM de Strasbourg.

9. Recours de l'Ets Rauscher victime d'une usurpation d'identité

Suite au recours déposé par l'entreprise Rauscher, victime d'une usurpation d'identité ayant entrainé un virement sur un compte bancaire frauduleux, le conseil municipal décide de confier la défense de ses intérêts au cabinet d'avocats LEONEM de Strasbourg.

10. Gestion des ressources humaines

Dans le cadre de la bonne gestion des ressources humaines, le conseil municipal décide de :

- Verser une indemnité de 75,- € par semaine de présence à une jeune effectuant une mission d'intérêt général du Service National Universel au périscolaire.
- Verser une indemnité de 75,- € par semaine de présence à une stagiaire du périscolaire,
- Autoriser le remboursement des frais payés par les agents,
- Maintenir son projet de délibération fixant le montant de la participation prévoyance.

11. Programme de travaux sylvicoles 2025

Sur proposition des services de l'ONF, le conseil municipal adopte le programme des travaux sylvicoles 2025 pour un montant total de dépenses estimé à 12.670,- € HT, majoré des honoraires de l'ONF.

12. Diagnostic énergétique des installations de l'éclairage public

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

13. Location du logement du 2ème étage de l'ancienne gare

Le conseil municipal prend acte de la résiliation du bail des deux logements de l'ancienne gare, dont les états de lieux de sortie permettront de cibler les éventuels travaux de rénovation à entreprendre avant leur remise en location.

14. Adoption d'une motion du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin

La motion visant à interpeller l'Etat sur l'affectation de moyens supplémentaires pour améliorer la prise en charge des véhicules de secours lors de leur arrivée aux urgences des hôpitaux est adoptée par le conseil municipal.

15. Projet d'aménagement d'un cimetière écoforestier

Le conseil municipal confirme l'option d'une extension de l'actuel cimetière par une zone écoforestière, rejette le recours déposé par un exploitant agricole et retient l'offre de partenariat émanent de l'association « Au-delà des racines ».

16. Inventaire des tombes des deux anciens cimetières

Le conseil municipal décide d'éditer un inventaire exhaustif des tombes des deux anciens cimetières, de poursuivre la consultation des familles des défunts et solliciter des esquisses d'aménagement paysager du cimetière protestant.

17. Mise à jour des périodes et tarifs des concessions du cimetière

Ce point fera l'objet d'études complémentaires avant d'être inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

18. Gestion des dépôts sauvages de déchets

Le conseil municipal décide de poursuivre les auteurs des dépôts sauvages de déchets en application des dispositions du code de l'environnement, qui permet l'application d'une amende et la refacturation des frais de remise en état.

19. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de l'opération « Oschterputz » le 29 mars 2025
- Maintien de l'éclairage public lors des soirées organisées à la salle polyvalente
- Stockage de produits dangereux à proximité de l'Eichel...

Cette liste des décisions est :

- affichée le 13 mars 2025 en mairie
- publiée le 14 mars 2025 sur le site internet de la commune.

Le maire,

Simon SCHMIDT